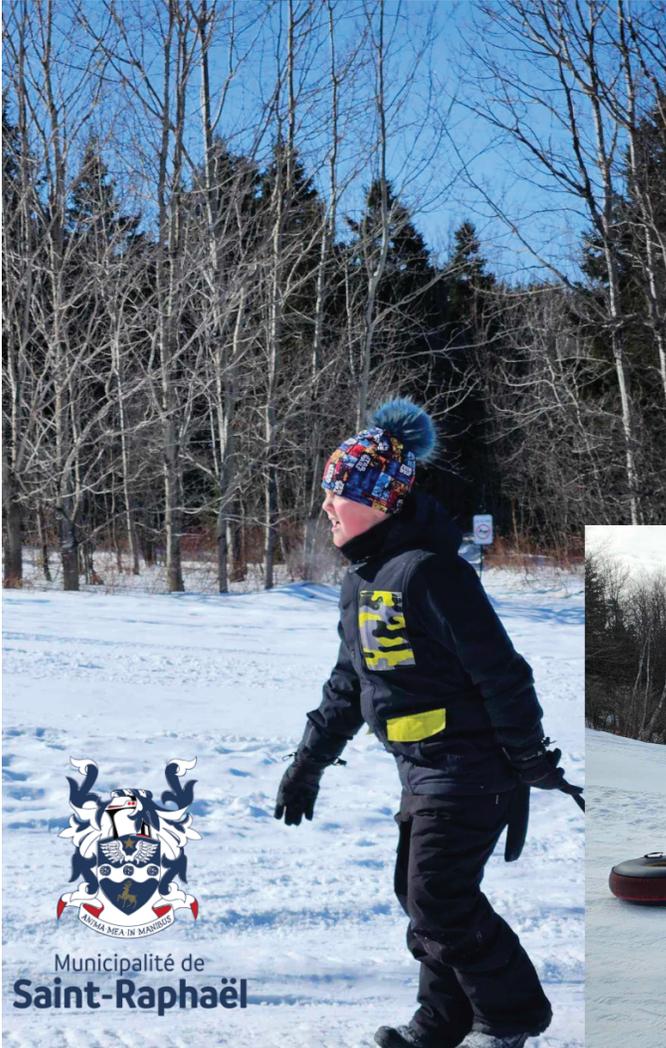




SAINT-RAPHAËL

Fête des joues rouges merci!



Municipalité de
Saint-Raphaël

BUREAU MUNICIPAL

Horaire

Lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 13 h à 16h30

Coordonnées

19, avenue Chanoine-Audet
Saint-Raphaël, Qc, G0R 4C0

Téléphone : 418 243-2853

Courriel : info@saint-raphael.ca

Web : www.saint-raphael.ca

Facebook : Municipalité de Saint-Raphaël

C.F.E.R..... 418 243-3757

CPE Belle Enfance..... 418 243-3545

NUMÉROS IMPORTANTS

Chalet Intergénérationnel..... 418 705-1001

École La Source..... 418 243-2999

Maison Des Jeunes 418 243-3457

OMH..... 418 789-2545

Permis de feu 418 243-2853

Pharmacie..... 418 243-2040

Policiers..... 418 887-4058 / 911

Pompiers / Ambulance..... 911

Presbytère 418 243-2155

SAAQ - bureau d'immatriculation.. 418 243-3526

Bibliothèque..... 418 243-3437

Mot du maire janvier 2024



Bonjour à tous

Comme vous le savez, il y a beaucoup d'action en ce moment à la municipalité. Mon but, lorsque je vous transmets le mot du maire, c'est de vous partager le plus d'information possible et d'être très transparent.

Mon objectif est aussi de répondre à plusieurs questions avant même qu'elles soient

posées afin que vous ayez le maximum d'informations.

L'équipe à l'administration travaille du matin au soir. De mon côté, je suis au bureau tous les jours et je suis présent pour les avec les organismes, les divers comités et la MRC

Le service des loisirs et des travaux publics va très bien.

En prévision pour l'été, il y aura beaucoup de réfections au niveau des accotements des ponceaux nettoyage de faussées de nos stations de pompage (eau usée) ainsi que les stations de vidange pour VR. Nouveau dossier, nous souhaitons mettre en place le comité de la 281. J'ai contacté personnellement les maires de la 281 pour discuter de notre objectif commun, celui de se rallier pour se faire entendre et écouter.

Nous allons aussi aborder ces autres objectifs ; mettre en lumière l'est de la MRC au niveau du développement résidentiel, commercial et même industriel et de rester dans les priorités gouvernementales. Sachez, chers citoyens que tout ceci n'est pas des promesses ou des engagements formels, il s'agit juste de travail au quotidien.

Un gros merci à tous les participants qui se sont présentés à la fête des joues rouges ainsi qu'aux bénévoles. Entre autres, Denis Laferrière pour la gestion des feux d'artifice !

Restez à l'affût de nouvelles via nos diverses plateformes de communication





Inscription à l'abonnement du journal local de la municipalité de Saint-Raphaël : FORMAT PAPIER

Dans l'objectif de réduire les coûts de production du journal ainsi que de réduire notre empreinte environnementale, la municipalité offre maintenant son journal papier, sous forme d'abonnement. Ce dernier est totalement gratuit, mais nécessite un abonnement afin de faire imprimer le nombre minimal requis. Il est toutefois à considérer que le journal sera disponible au bureau municipal et dans d'autres installations de la municipalité.

1. Quel est votre prénom et nom?  

Prénom

Nom

2. Quelle est votre adresse postale?  

Adresse postale

Ville

État

Pays

Si vous répondez à ce formulaire en format papier, merci de le retourner dans la chute à courrier du bureau municipal. Il est aussi possible de remplir votre abonnement en contactant le service des loisirs au 418-243-2853 poste 105 ou via la courriel suivant : loisirs@saint-raphael.ca.

À NOTER : LE JOURNAL LOCAL EST DÉJÀ OFFERT, TOUS LES MOIS, EN FORMAT ÉLECTRONIQUE SUR LE SITE WEB ET LA PAGE FACEBOOK DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-RAPHÈL  



ALERTES ET NOTIFICATIONS DE MASSE

Inscrivez-vous dès maintenant pour recevoir les alertes et notifications de notre municipalité !

Municipalité de Saint-Raphaël | Pour répondre au Règlement du ministère de la Sécurité publique portant sur les procédures d'alerte et de mobilisation en cas de sinistre, nous tenons à informer nos citoyens que nous nous sommes dotés d'un logiciel d'alertes et de notifications de masse pour rejoindre rapidement, massivement et efficacement nos citoyens.

Nous comptons sur votre collaboration pour vous inscrire à ce nouveau moyen de communication. Il y a deux (2) façons très simples de le faire :

- En remplissant le formulaire sur notre site Web, dans la section Plateforme sécurité et loisirs, sélectionnez CITAM : <https://www.saint-raphael.ca/>
- En communiquant directement avec la municipalité au 418-243-2853
- Via le code QR suivant :



Les alertes et communications sont paramétrables. Ainsi, chaque citoyen choisit les alertes et notifications qu'il souhaite recevoir, selon ses préférences. Il choisit aussi la façon dont il veut recevoir ses notifications : téléphone, mobile, SMS ou courriel. Notre municipalité compte utiliser ce logiciel pour informer vous sur les points suivants :

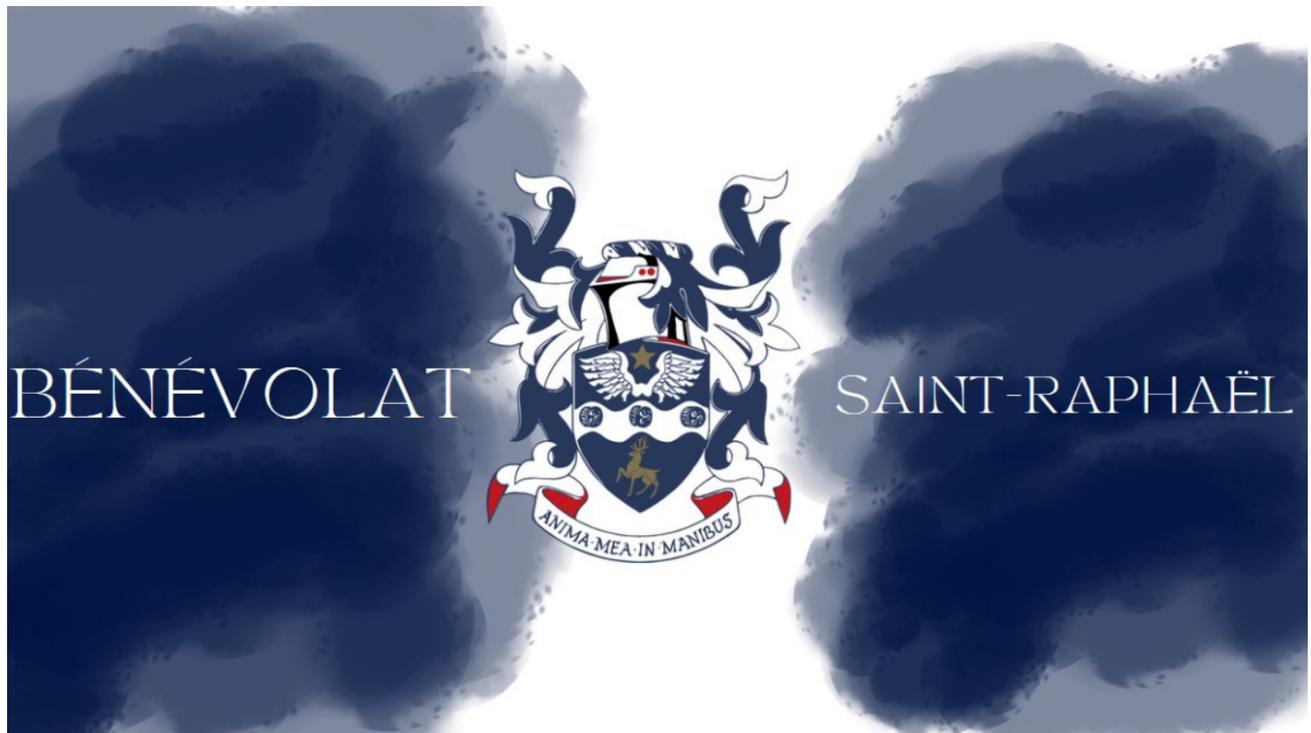
- Sécurité publique (Ex. inondations, alertes météo, pannes d'électricité, avis d'ébullition);
- Travaux publics (Ex. déneigement, fermeture de route, bris d'aqueduc);
- Loisirs, culture et vie communautaire (Ex. périodes d'inscription, événements spéciaux);
- Informations générales (Ex. vidange des fosses septiques, cueillette des ordures, paiement des taxes).

Inscrivez-vous dès maintenant pour être bien informé !

Cordialement,

L'équipe administrative de la municipalité de Saint-Raphaël





Vous désirez vous impliquer auprès de votre communauté et enrichir la qualité de votre milieu de vie ?

Le bénévolat est un geste libre et gratuit qui témoigne d'une communauté forte et unie. La Municipalité est fière de pouvoir compter, année après année, sur de nombreux bénévoles qui s'impliquent généreusement.

Scannez le code QR suivant afin de faire partie du groupe facebook où les besoins en bénévoles sont partagés !

Merçi



Tarifs applicables par le Service des Loisirs

TARIFS DE LOCATION DES PLATEAUX*

Plateaux	TARIF (AVANT TAXES)
Petite salle	40,00\$ / heure 120,00 \$ / jour
Grande salle sans accès à la cuisine	50,00 \$ / heure 150,00 \$ / jour
Grande salle avec accès à la cuisine	85,00 \$ / heure 175,00 \$ / jour
Cuisine seulement	25,00 \$ / heure 75,00 \$ / jour
Accès au bar	40,00 \$ / jour
Service de montage / démontage de salle	50,00 \$ 1 à 50 personne 100,00 \$ 51 personnes et plus
Projecteur	50,00 \$/ jour
Bureau dans l'édifice communautaire	20,00 \$ / heure 75,00 \$ / jour 200,00\$ / mois
Salle de conférence – édifice communautaire	40,00 \$ / heure 120,00 \$ / jour
Gymnase en dehors des heures scolaires (À l'exception des organismes avec entente municipale) *	30,00 \$ / heure 100,00 \$ / jour
Terrain de balle (À l'exception des organismes avec entente municipale) *	30,00 \$ / heure 100,00 \$ / jour
Terrain multisports (patinoire, pétanque, volleyball) (À l'exception des organismes avec entente municipale) *	20,00 \$ / heure 80,00\$ / jour
Chalet intergénérationnel	25,00\$ / heure 50,00 \$ / jour
Salle de conférence / 2 ^e étage du bureau municipal	30,00 \$ / heure 100,00\$ / jour

***Tarifs pour organismes municipaux à but non lucratifs** : Selon approbation par le conseil du plan d'action annuel et/ou calendrier d'activités. Advenant un changement au plan d'action / calendrier, une nouvelle demande devra être faite au service des loisirs.

Tarifs pour non-résident ou organisation non-affiliée au service des loisirs : Majoration de 50% des tarifs affichés.

Un dépôt de 50 \$ non remboursable en cas d'annulation est demandé lors de la réservation.

La grande salle peut accueillir jusqu'à 280 personnes. Elle est munie d'une scène permanente et d'une cuisine moderne et bien équipée. La location inclut l'accès au système Bluetooth pour la musique et la connexion internet sans fil. Elle n'inclut pas le montage et le démontage des tables, des chaises et autres.

La petite salle peut accueillir jusqu'à 50 personnes. Elle est munie d'une cuisinière, d'un frigidaire et d'un micro-ondes.

La salle de conférence de l'édifice communautaire peut accueillir jusqu'à 50 personnes.

Terrain de balle : Les tarifs incluent l'utilisation des buts, de la chaux, l'accès au chalet intergénérationnel donnant accès aux toilettes, de l'abris du marqueur et la préparation du terrain.

Si nécessaire, le locataire est responsable d'obtenir et de présenter, avant la remise des clés, une copie de son permis de réunion et, le cas échéant, du permis de boisson, ou tout autre permis exigible par la loi.



Municipalité de
Saint-Raphaël



Mandataire

Société de l'assurance
automobile

Québec 

AGENT DE BUREAU – SAAQ – POINT DE SERVICE DE SAINT-RAPHAËL

DESCRIPTION SOMMAIRE DU POSTE

L'agent de bureau effectue les opérations relatives aux demandes de permis de conduire et aux immatriculations des véhicules routiers, et ce en conformité avec les directives établies par la SAAQ et les objectifs déterminés par la Municipalité.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS DU POSTE

- Prend connaissance des renseignements fournis par la SAAQ pour exécuter le mandat;
- Responsable de l'ouverture et fermeture du bureau;
- Répond aux clients conformément aux normes établies dans la Déclaration de services aux citoyens de la SAAQ disponible sur le site internet;
- Transmets à la SAAQ les documents exigés de la clientèle ou délivrés dans le cours de ses opérations quotidiennes.

EXIGENCES PERTINENTES À L'EMPLOI

- Diplôme d'études collégiales en administration ou bureautique; (un Atout)

QUALITÉS ET COMPÉTENCES

- Aptitude à communiquer efficacement avec tact et diplomatie;
- Souci du maintien de la qualité des services;
- Habilité en résolution de problèmes, autonomie et initiative;
- Est intègre et discret.

CONDITIONS DE TRAVAIL ET AVANTAGES

- Horaire de travail : du lundi au vendredi selon l'horaire établie;
- Entrée en fonction dès que possible;
- Salaire à discuter;
- Assurance collective, Régime de retraite;

POUR POSTULER

Vous possédez les compétences requises et les tâches décrites plus haut correspondent à vos recherches et intérêts. Veuillez transmettre votre candidature le plus rapidement possible.

- Courriel : comptabilite@saint-raphael.ca
- Courrier : 19, Chanoine-Audet, Saint-Raphaël, Québec, G0R 4C0



PRÉPOSÉ À L'ÉCO-CENTRE

DESCRIPTION SOMMAIRE DU POSTE

Sous l'autorité de la directrice générale, le préposé à l'entretien des parcs voit à la bonne tenue de ceux-ci, et ce, en conformité avec les directives et les objectifs déterminés par l'administration municipale.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS DU POSTE

- Accueillir et contrôler les arrivées des citoyens
- Validation du lieu de résidence du citoyen
- Assurer la distribution des produits récupérés aux bons endroits
- Répondre aux questions et informer les citoyens
- Maintenir le site de l'écocentre dans des conditions impeccables

EXIGENCES PERTINENTES À L'EMPLOI

- Aptitude à utiliser de l'outillage simple;
- Avoir une bonne capacité physique. QUALITÉS ET COMPÉTENCES
- Travailleur;
- Automne;
- Polyvalent;
- Souci du travail bien fait;
- Responsable et disponible.

CONDITIONS DE TRAVAIL ET AVANTAGES

- Durée de l'emploi : temps partiel, d'avril à octobre
- Horaire de travail : Mercredi de 16h à 19h & Samedi de 8h à 12h
- Salaire : à discuter
- Possibilité de combiner avec un poste aux travaux publics pour la municipalité

POUR POSTULER

Veillez transmettre votre candidature au plus tard le 22 mars 2024.

Courriel : info@saint-raphael.ca Courrier : 19, Chanoine-Audet, Saint-Raphaël, Québec, G0R 4C0

*L'emploi du masculin a été utilisé dans le but d'alléger le texte.



PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN DES PARCS

DESCRIPTION SOMMAIRE DU POSTE

Sous l'autorité du directeur général, le préposé à l'entretien des parcs voit à la bonne tenue de ceux-ci, et ce, en conformité avec les directives et les objectifs déterminés par l'administration municipale.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS DU POSTE

- Effectuer l'entretien de végétaux : plantation, arrosage, fertilisation, taille et désherbage;
- Effectuer le nettoyage et l'entretien quotidien des parcs et des bâtiments de loisirs;
- Entretenir et animer le compost communautaire et les jardins communautaires;
- Opérer des véhicules et des équipements;
- Accomplir toute autre tâche connexe demandée.

EXIGENCES PERTINENTES À L'EMPLOI

- Être aux études à temps plein;
- Posséder un permis de conduire valide;
- Aptitude à utiliser de l'outillage simple;
- Avoir une bonne capacité physique. QUALITÉS ET COMPÉTENCES
- Travailleur;
- Automne;
- Polyvalent;
- Souci du travail bien fait;
- Responsable et disponible.

CONDITIONS DE TRAVAIL ET AVANTAGES

- Durée de l'emploi : 13 semaines à partir du 27 mai 2024
- Horaire de travail : lundi au vendredi, de jour
- Temps plein
- Salaire à discuter POUR POSTULER

Veillez transmettre votre candidature, d'ici le 22 mars 2024

Courriel : info@saint-raphael.ca Courrier : 19, Chanoine-Audet, Saint-Raphaël, Québec, G0R 4C0

*L'emploi du masculin a été utilisé dans le but d'alléger le texte.





Saviez-vous que le permis de feu à ciel ouvert est OBLIGATOIRE tout au long de l'année?

En effet, selon le règlement municipal 2022-226, art. 34 tout feu à ciel ouvert sur le territoire de la municipalité est autorisé seulement si un permis a été émis. De plus, vous devez valider en tout temps sur le site de la SOPFEU si une interdiction est en vigueur.

Seuls les feux dans des appareils de cuisson conformes, les feux dans des contenants en métal tels que des barils et contenants de même nature avec pare-étincelles ou les feux confinés dans un aménagement fait pour cette fin et selon les normes sont autorisés sans permis.

Il est de votre devoir d'appliquer les conditions suivantes de façon à éviter une contravention (300\$ à 4000\$) et d'éviter le déplacement inutile du service de sécurité incendie;

Avec l'arrivée du printemps et du ménage des terrains, nous vous rappelons que le même règlement s'applique et que le brûlage de broussailles et de gazon n'est pas permis en grande surface.

LE PERMIS EST GRATUIT, c'est une mesure de prévention et de sécurité!

Prévention pour vos feux extérieurs

- Vous devez demander un permis de brûlage au moins 48 heures à l'avance.
- Connaître la réglementation municipale concernant les feux extérieurs.
- Vérifier auprès du service de sécurité incendie ou sur le site de la « SOPFEU » s'il y a un avis temporaire d'interdiction de faire des feux à ciel ouvert.
- Ne jamais utiliser d'accélérateur comme de l'essence pour allumer et pour entretenir un feu, évitant ainsi une explosion.
- Faire surveiller le feu par un adulte. Seule une personne de 18 ans et plus doit être responsable du feu, de son allumage jusqu'à son extinction.
- Ne jamais laisser les enfants sans surveillance ni les laisser jouer près du feu.
- Éviter d'allumer un feu lorsqu'on est sous l'effet de l'alcool, de médicaments ou de drogues.
- Garder une quantité de bois à proximité pour ne pas avoir à s'éloigner pour refaire une provision de combustible.
- S'assurer que le feu est bien éteint avant de quitter les lieux ou d'aller dormir.



Foyers extérieurs

- Utiliser un foyer muni d'un pare-étincelles pour la cheminée et d'un autre pour l'âtre.
- Installer le foyer à au moins trois mètres (10 pieds) de tout bâtiment.
- S'abstenir d'allumer un feu lorsqu'il vente. Une étincelle pourrait enflammer les combustibles environnants.
- Penser aux voisins : la fumée peut les irriter. Faites preuve de civisme.
- Brûler seulement du bois sec et sain, exempt de peinture et de teinture. Éviter de faire brûler des déchets : ce n'est pas un incinérateur.

Feux de camp

- Consulter l'indice-ô-mètre pour connaître les dangers d'incendie en forêt. Au printemps, les dangers d'incendie sont accrus. Demeurer prudent même si l'indice-ô-mètre n'est pas encore diffusé.
- Choisir un endroit dégagé, situé près de l'eau, à l'abri du vent, loin des bâtiments et des réservoirs de carburant.
- Avoir à portée de main du matériel d'extinction tel qu'un seau d'eau, du sable, une pelle ou un râteau.
- Vérifier la vitesse et la direction des vents avant d'allumer un feu. Lors de vents de plus de 20 km/h, éviter d'allumer un feu.
- Avant d'allumer un feu de camp, nettoyer l'emplacement, sur au moins trois mètres (10 pieds), de tout combustible comme le bois mort, les branches d'arbre ou les feuilles.
- Creuser jusqu'au sable. Éviter d'allumer un feu sur un sol minéral (terre noire); le feu peut courir sous le sol dans la matière combustible.
- Allumer un feu de petite dimension, pas plus d'un mètre de haut, et à au moins trois mètres des arbres.
- Si le feu a plus d'un mètre de haut, en dégager le tour de tout combustible sur une largeur d'au moins cinq fois sa hauteur.
- Éteindre le feu complètement avant de quitter les lieux ou d'aller dormir. Ajouter beaucoup d'eau et brasser les cendres afin de permettre la pénétration de l'eau. Le sable peut aussi être utilisé mais non la terre noire.
- Vérifier qu'il n'y a pas de braises entre les pierres entourant le feu.

Vous pouvez faire votre demande de permis la semaine du lundi au vendredi en appelant au bureau municipal au 418 243-2853 minimum 48 heures à l'avance ou directement en ligne sur le site de la municipalité. <https://www.saint-raphael.ca/pages/permis-de-feu-en-ligne>
Un membre du service des incendies communiquera avec vous rapidement pour confirmer votre permis.

Dans les cas urgents, il est aussi possible de contacter le directeur du service de sécurité publique au 581 985-9854.

UN NOUVEAU VÉHICULE, AU SERVICE DE LA MUNICIPALITÉ !

Pour une utilisation multifonctionnelle et polyvalente !

MAIS CONCRÈTEMENT... À QUOI CELA VA SERVIR ?



SÉCURITÉ INCENDIE

- Transport de matériel et poste de commandement SSI / PR / Sécurité civile
- Transport embarcation de sauvetage SSI
- véhicule pour la garde - officier
- Répéteur antenne radio et centrale 911
- Transport de la génératrice



TRAVAUX PUBLICS

- Devis technique sur site
- Signalisation lors de travaux à risque
- Transport matériel technique des travaux publics (caméra, détecteur, mesureur)
- Supervision de chantier et des grands travaux
- Préparation, investigation et supervision de tâches



LOISIRS

- Couverture d'événement, escorte
- Poste de premiers soins lors des événements
- Rencontres citoyens





Le présent rapport couvre la période du mois de FÉVRIER 2024.

Aux membres du conseil, les Services de sécurité Incendie, de Premiers Répondants et de Sécurité Civile de Saint-Raphaël ont été impliqués dans quelques actions le mois dernier :

Interventions – incendie (5) :

- 1 appel pour bris d'installation électrique / accident véhicule
- 1 appel pour une alarme incendie au Medway
- 1 appel pour une fausse alarme résidentielle
- 1 entraide Armagh pour un feu de véhicule
- 1 couverture des municipalités de Saint-François et de Berthier lors d'une intervention majeure

Intervention – premiers répondants (1) :

- 1 appel pour assistance aux ambulanciers lors d'accident de véhicules

Inspection et entretien :

Durant le mois :

- 4 inspections mécaniques et des équipements ont été effectuées de même que la vérification des pompes portatives.

Autres tâches :

Durant le mois de février, d'autres tâches ont aussi été complétées par les 3 services :

1. Émission de 2 permis de feu à ciel ouvert
2. Formation pour les FITTEST à titre d'instructeur
3. Inspection et certification des extincteurs

Exercices mensuels :

Pour le mois de février, un exercice de qualification en sauvetage sur glace est prévu le 9 mars prochain dans le secteur du barrage.

Claude Morin, Adm.A.

Directeur – Sécurité publique

SE PRÉPARER À L'ÉCLIPSE SOLAIRE DU 8 AVRIL 2024 AU QUÉBEC

Le 8 avril 2024, une éclipse solaire se produira dans le ciel du Québec. Phénomène spectaculaire et rare, l'éclipse solaire se produit lorsque la Lune passe entre la Terre et le Soleil et projette son ombre sur la Terre.

Avis d'avertissement

Attention!

Il ne faut pas regarder l'éclipse solaire à l'œil nu pour toute la durée de l'événement. Regarder l'éclipse sans protection adéquate peut provoquer de graves lésions permanentes aux yeux.

Qu'est-ce qu'une éclipse solaire

Une éclipse solaire se produit lorsque la Lune passe entre la Terre et le Soleil et projette son ombre sur la Terre.

Dans les endroits qui se trouvent dans la trajectoire de l'ombre de la Lune, on a l'impression que le Soleil s'est assombri. Selon la distance entre le Soleil et la Lune, et leur position, il est possible de voir deux types d'éclipses solaires :

Éclipse totale : La Lune recouvre complètement le Soleil.

Éclipse partielle : Le Soleil et la Lune ne sont pas parfaitement alignés.

La bande de totalité de l'éclipse regroupe les secteurs où l'éclipse est totale. Durant cette phase de l'éclipse, on a l'impression que la nuit est tombée durant quelques minutes.

Hors de la bande de totalité, l'éclipse est partielle puisque la Lune ne cache alors le Soleil qu'en partie.

L'éclipse solaire totale est un phénomène rare. Au Québec, la dernière a eu lieu en 1972 tandis que la prochaine aura lieu en 2106. Des éclipses solaires partielles ont toutefois lieu périodiquement au Canada. Consultez les dates des prochaines éclipses solaires partielles au Canada Cet hyperlien s'ouvrira dans une nouvelle fenêtre..

Comment protéger vos yeux lors de l'éclipse solaire

Avis d'avertissement

La supervision des enfants et des personnes non autonomes est importante pour s'assurer qu'elles respectent les consignes suivantes en tout temps.

L'observation du Soleil sans utilisation d'équipement de protection est à éviter, car elle peut causer des dommages permanents aux yeux, même avec une protection solaire classique comme des lunettes de soleil ou des lentilles. Ce risque augmente en période d'éclipse en raison de la baisse de la luminosité du Soleil, qui diminue le réflexe de protection des yeux.

Si vous souhaitez observer l'éclipse, des méthodes sécuritaires existent. Les méthodes indirectes sont préférables puisque les risques sont moindres que l'observation directe.

Observation indirecte de l'éclipse

Il existe des options sécuritaires pour observer l'éclipse solaire de façon indirecte, soit sans regarder directement le soleil :

Utilisation d'une boîte à éclipses solaires qui permet d'observer une petite image du soleil au fond d'une boîte fermée. Apprenez comment fabriquer une boîte à éclipse solaire Cet hyperlien s'ouvrira dans une nouvelle fenêtre.;

Observation des ombres, lorsqu'on croise les doigts d'une main par-dessus de l'autre et on regarde au sol. La lumière du soleil qui passera à travers l'ouverture des doigts projettera au sol l'image de l'éclipse. Pour être sécuritaire, il faut rester dos au soleil en tout temps.

Visionnement dans le site Web de plusieurs organisations qui diffuseront l'éclipse en direct, dont l'Astrolab du Parc national du Mont-Mégantic Cet hyperlien s'ouvrira dans une nouvelle fenêtre..

Observation directe avec des lunettes pour éclipses

Les personnes qui choisissent d'observer l'éclipse directement doivent protéger leurs yeux en tout temps en utilisant des lunettes pour éclipses solaires qui respectent la norme internationale ISO 12312-2.

Rappelez-vous!

Les lunettes de soleil, même celles de bonne qualité et dont la teinte est très foncée, ne constituent pas une protection suffisante pour observer l'éclipse, même pour quelques secondes.



Avant d'utiliser les lunettes certifiées, il faut :

s'assurer qu'elles proviennent d'un fournisseur fiable, soit directement du fabricant ou d'un distributeur reconnu;

vérifier que les verres et la monture ne soient pas endommagés avant de les utiliser;

savoir que les lunettes à éclipses peuvent être portées par-dessus vos lunettes de vue habituelles si elles recouvrent bien les yeux.

Seul le Soleil est visible à travers les lunettes à éclipse. Tous les autres objets ainsi que les lumières intérieures ne sont pas visibles. Si ce n'est pas le cas, ne vous servez pas de ces lunettes pour observer le Soleil.

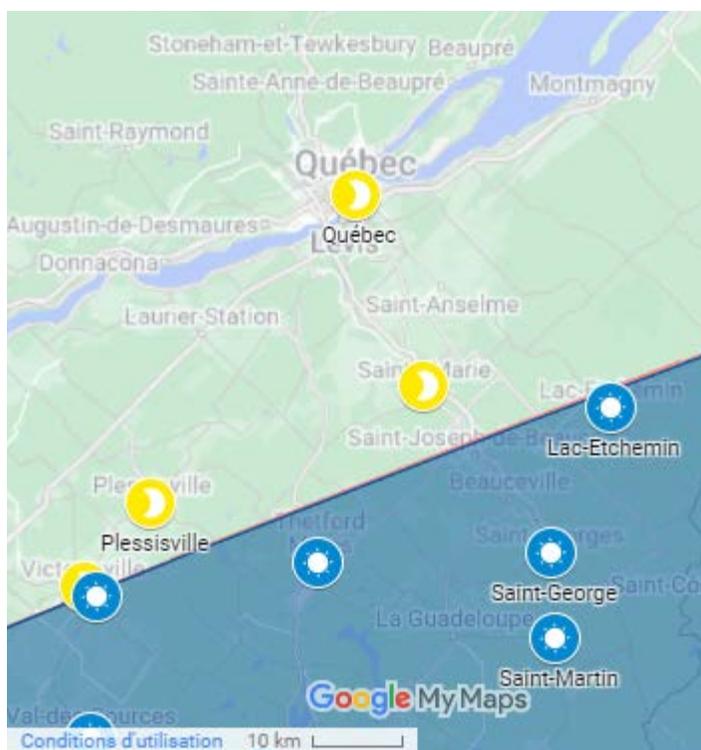
Déroulement de l'éclipse solaire au Québec

L'éclipse solaire se produira dans le ciel du Canada, des États-Unis et du Mexique. Au Québec, le 8 avril prochain, la population de toutes ces régions pourra observer une éclipse partielle, plus ou moins importante selon les endroits. L'éclipse partielle débutera vers 14 h 11 et se terminera vers 16 h 45 HNE (heure normale de l'est), dépendamment des régions.

Déroulement de l'éclipse solaire dans la bande de totalité

La population vivant dans la bande de totalité, qui traverse le sud du Québec sur environ 200 km de largeur, sera témoin de l'éclipse dans sa totalité. Dans cette bande, l'éclipse solaire totale se déroulera entre 15 h 25 et 15 h 40. À ce moment, la Lune s'alignera parfaitement entre le Soleil et la Terre, provoquant une période d'obscurité.

Les villes de Montréal, de Sherbrooke, de Lac-Mégantic et de Cap-aux-Meules sont notamment comprises dans la bande de totalité qui traverse, en tout ou en partie, les régions de Montréal, de la Montérégie, de l'Estrie, du Centre-du-Québec, de la Chaudière-Appalaches et des Îles-de-la-Madeleine.



Conséquences possibles de l'éclipse solaire sur la santé des yeux

Lors d'une éclipse solaire, les nombreux mécanismes qui protègent normalement l'œil, comme le détournement automatique du regard, le réflexe de la fermeture de la paupière et le larmoiement sont réduits ou absents puisque la luminosité émise par le Soleil est moindre.

Le rayonnement solaire étant toutefois aussi intense durant une éclipse, il peut endommager la rétine de l'œil et causer des problèmes de vision permanents. Les problèmes aux yeux peuvent se manifester par :

des lésions dans la rétine qui ne provoquent aucune douleur lors de l'exposition, mais qui peuvent s'avérer irréversibles. Ces lésions créent une diminution de vision provoquée par un point flou ou obscur en permanence au milieu du champ de vision. Elles ne se présentent pas immédiatement, mais plusieurs heures après l'observation du Soleil;

des lésions dans la cornée causées par les rayons ultraviolets. Ces lésions douloureuses entraînent une forte baisse de l'acuité visuelle et une intolérance à la lumière.

En cas de symptômes aux yeux qui se développent dans les heures ou les jours qui suivent le visionnement de l'éclipse, il est recommandé de consulter sans tarder un professionnel ou une professionnelle de la vue.

Être à l'extérieur durant l'éclipse solaire

Être à l'extérieur durant l'éclipse solaire ne représente pas un danger pour la santé si vous ne regardez pas le soleil directement. Vous pouvez pratiquer vos activités extérieures habituelles durant toute la durée de l'éclipse.

Avis d'avertissement

Attention!

Ne vous laissez pas tenter par l'observation de l'éclipse solaire, même brièvement, sans être adéquatement protégé. Le port du chapeau ou de la casquette est préférable.

Si vous prenez la route

Conduire durant l'éclipse est sécuritaire. Ne vous laissez toutefois pas distraire par ce phénomène spectaculaire lorsque vous êtes dans votre voiture. Les vitres, même teintées, et le pare-brise de votre véhicule ne constituent pas une protection adéquate pour regarder l'éclipse. N'observez pas directement le soleil et n'utilisez pas de lunettes pour éclipses puisqu'elles permettent de voir uniquement le soleil, et ne peuvent donc pas être portées lors de la conduite.

N'immobilisez pas votre véhicule sur la route et ne vous arrêtez pas dans les accotements pour regarder l'éclipse. Il faut respecter en tout temps le Code de la sécurité routière et permettre aux véhicules d'urgence de circuler.

De la congestion routière et des ralentissements sont possibles dans les régions où l'éclipse sera totale ainsi que près des nombreux sites de rassemblements organisés pour observer l'éclipse. Prévoyez plus de temps qu'à l'habitude pour vous rendre à destination. Consultez le

site Québec 511 Cet hyperlien s'ouvrira dans une nouvelle fenêtre. ou composez le numéro 511 pour connaître l'état du réseau routier.

Une demande plus importante d'utilisation des bornes de recharge pour les véhicules électriques est également à prévoir dans certains secteurs. Planifiez le temps de recharge de votre véhicule en conséquence.

Si vous travaillez à l'extérieur

Respectez les recommandations suivantes si vous êtes un travailleur extérieur ou une travailleuse extérieure pour protéger votre santé, votre sécurité et votre intégrité physique et psychique.

Ne regardez pas directement l'éclipse sans protection adaptée, et ce, durant toute la durée de l'éclipse;

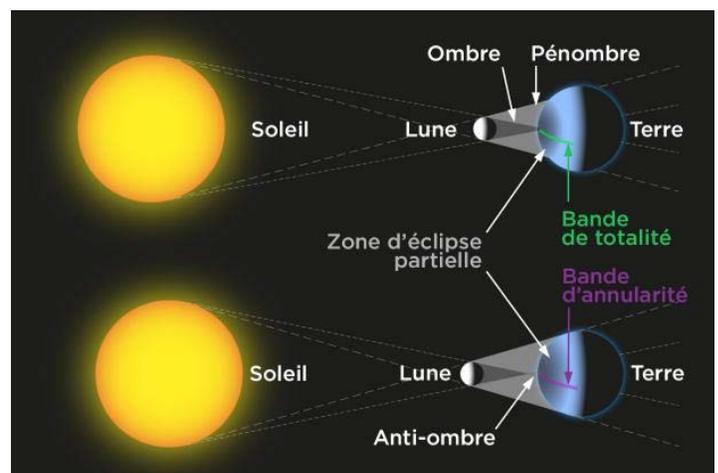
Pour le personnel devant diriger son regard vers le ciel, il est recommandé de garder le soleil hors du champ de vision (ex. : se mettre dos au soleil);

Évitez d'observer ou de photographier l'éclipse à travers une lentille (ex. : cellulaire, jumelles, télescope) sans filtre solaire adapté. Les activités avec ce type d'équipement devraient être reportées après l'éclipse pour limiter les risques.

Si vous avez des animaux de compagnie ou d'élevage

Les animaux de compagnie ont peu tendance à regarder le soleil, donc les risques pour les yeux sont très faibles. Pour minimiser ces risques, vous pouvez garder votre animal à l'intérieur. Toutefois, il est possible que votre animal de compagnie démontre de l'excitation au moment de l'éclipse. En cas de doute, consultez votre vétérinaire.

Pendant une éclipse du soleil, les animaux de ferme peuvent parfois réagir comme si le soir tombait et adopter un comportement nocturne (ex. : retourner vers l'étable ou l'écurie, se coucher ou manger). D'autres peuvent cesser leurs activités quelques minutes par curiosité. Comme pour les animaux de compagnie, les animaux de ferme n'ont pas tendance à regarder le soleil. Il y a donc très peu de risque de dommages pour leurs yeux.





Le cercle des fermières

Réunion mensuelle mardi 12 mars à 11.30h avec un dîner au local, suivi de la réunion à 13 h.

Présentation et adoption du rapport de l'année.

Réunion d'avril, mardi 9 avril à 13 h, toujours à notre local rue du Foyer.

Nous sommes toujours à votre disposition pour la préparation de vos buffets.
Pour les après-service seulement.

Veuillez communiquer avec Lise Richard 418-243-2543.



CLUB DE L'ÂGE D'OR, AU PROGRAMME !

14 & 28 MARS : TOURNOI DE JOFFRE À 18H30
24 MARS : SOUPER DANSANT AU CENTRE COMMUNAUTAIRE
4 AVRIL : SORTIE À LA CABANE À SUCRE
7 AVRIL : TOURNOI DE CHARLEMAGNES À 13H
11 AVRIL : TOURNOI DE JOFFRE À 18H30

RAPPEL AGA LE 23 MAI PROCHAIN, SOUPER À 17H, RÉSERVATION AVANT LE 15 MAI

**AFIN DE RÉSERVER POUR LE SOUPER ET LA CABANE
À SUCRE : CLAUDE ROY AU 418-243-3584**

HAUSSE DES PRIX DES LOCATIONS DE SALLES

SALLE DU HAUT : 115\$ POUR LES MEMBRES & 125\$ POUR LES NON-MEMBRES
SALLE DU BAS : 95\$ POUR LES MEMBRES ET 105\$ POUR LES NON-MEMBRES

- LES REPAS AU LOCAL SONT FIXÉS À 18\$ POUR LES MEMBRES ET 20\$ LES NON-MEMBRES
- LES TOURNOIS DE JOFFRE ET CHARLEMAGNE SONT À 8\$ (PAS BESOIN D'ÊTRE MEMBRE)
- INSCRIPTIONS SUR PLACE 30 MINUTES AVANT LE DÉBUT DU TOURNOI

- 5 AVENUE CHANOINE-AUDET, SAINT-RAPHAËL, QC, G0R4C0
- 418-243-2311



UN SOUPER-DANSANT RÉUSSI POUR LE CLUB DE L'ÂGE D'OR !

Énorme succès au souper dansant organisé par le comité de l'âge d'or !

Plus de 100 personnes présentes. Toutefois, il est important de souligner que la grande partie des personnes provenaient de l'extérieur. En espérant, au prochain souper du 23 mars, que les paroissiens de St-Raphael seront plus nombreux. Merci à tous les bénévoles et participants. Afin de réserver votre place pour le souper du 24 mars, 418-243-2311



Viactive



Bonjour à tous,

Viactive vous invite à venir tous les lundis à 13:30 dans la petite salle du centre communautaire afin de passer un bel après-midi à Viactive.

Exercices et jeux sont au programme !

Pour la rentrée en septembre prochain, prenez note que nous serons relocaliser au club de l'âge d'or. Vous serez tenu des détails lors de la période estivale.

Merci !

Pour informations communiquez avec Francine Miller, animatrice principale au 418-208-0643.



DES SERVICES... POUR DES GENS DE CHEZ NOUS

Impliquez-vous, ça fait du bien !

Devenez bénévole

→ Transport-accompagnement*

Transporter | Accompagner | Rassurer



→ Livraison popote roulante*

Nourrir | Réconforter | Soutenir



*Dédommagement non imposable

Contactez-nous, au 418 883-3699

www.entraidesolidarite.com

Rapport mensuel des Loisirs – Février 2024

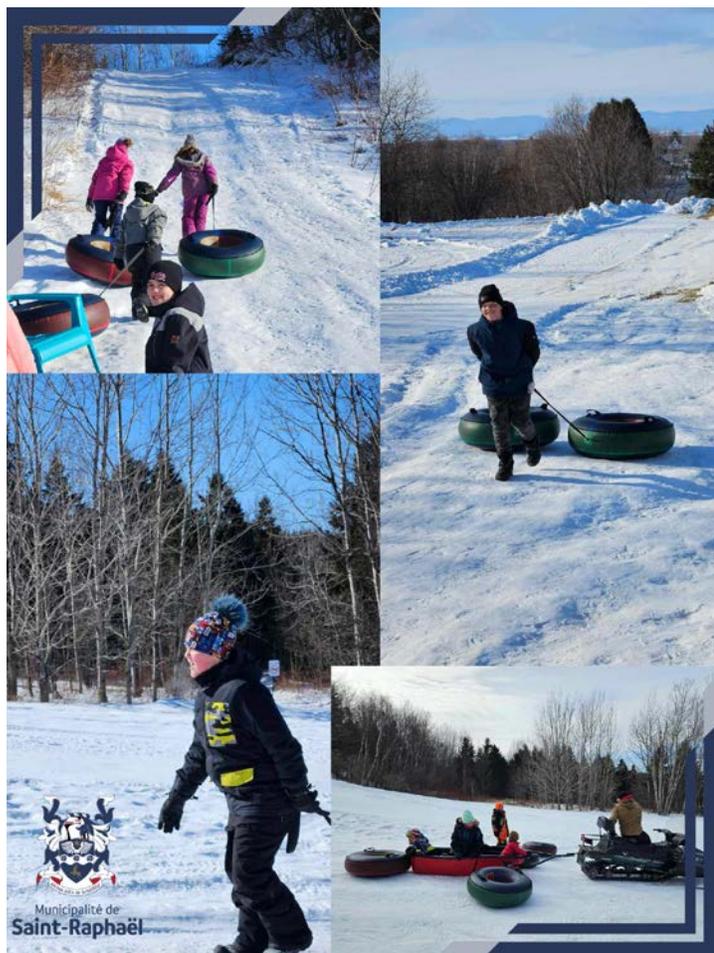
Retour sur les cours :

- Danse country ; une bonne participation, un minimum de 25 participants par cours
- Danse enfantine : tous les dimanches, une dizaine de jeunes apprennent une chorégraphie sur la chanson : On écrit sur les murs !
- Pickleball : une dizaine de participations par cours !
- Ligue de dard : Une vingtaine de personnes par semaine présente afin d'éprouver du plaisir !
- Ligue de Poker : tous les vendredis soir à l'édifice communautaire, environ 25 personnes présentes
- Atelier cuisine collective : belle participation
- Viactive : tous les lundis
- Volley-ball : tous les jeudis, ligue privée

Retour des activités mensuelles :

Fête des joues rouges :

Merci à tous les citoyens qui sont venus participer à ce bel événement ! La municipalité souhaite fortement rendre cet événement encore plus gros l'année prochaine. Nous aurons besoin de partenaires locaux. N'hésitez pas à partager vos idées et toutes formes de contribution ! Près de 200 personnes présentes pour cette fête hivernale et une trentaine de bénévoles !



Autres informations :

- Demande de subvention : Programme Desjardins pour les jardins communautaires
- Projet marché local estival : en partenariat avec le domaine du grand corbeau, la municipalité travail sur un projet permettant aux citoyens d'avoir accès à un marché local extérieur une fois par semaine. Le projet va de bon train. L'équipe a une réponse positive par les producteurs locaux
- mis à jour du site web : une mise à jour est présentement en action. La nouvelle section : service en ligne, vous permet de rapidement trouver les plateformes d'inscriptions importantes (comme la plateforme sport-plus ou le système d'alerte automatisé pour citoyen). De plus, un travail de recherche de concepteur est présentement en action.
- Travail actif pour le toit du terrain de pétanque : rencontres et demande de soumission auprès de diverses instances sont présentement faites
- mise en place de la plateforme du système d'alerte automatisé pour citoyens : La municipalité offre maintenant une plateforme vous permettant d'être tenu au courant de toutes les informations importantes en tant que citoyens de la municipalité de Saint-Raphaël (bris d'aqueduc, événement mineur ou majeur, information loisirs, etc.)
- Journal municipal : Le journal municipal est de plus en plus garni grâce à nos annonceurs et la vie qui bouge dans le village ! N'hésitez pas à partager vos bonnes nouvelles en entrant en communication avec le service des loisirs
- Bibliothèque : la bibliothèque prend présentement, une bonne partie du travail aux loisirs. Un réaménagement a été fait. Il y a maintenant le service de casque VR, iPad et réservation de livres audio. Nous avons aussi une nouvelle responsable, Madame Lilianne Papineau. Cette dernière effectue actuellement un travail de restructuration et de maximisation des tâches et rôle de la bibliothèque. Nous travaillons fortement à avoir une belle programmation d'animation pour la bibliothèque
- Projet avec l'âge d'or : la municipalité travaille actuellement sur un projet avec le club de l'âge d'or. L'objectif serait d'offrir un espace multigénérationnel permettant l'échange, la communication et le bris de l'isolement. Cet espace serait nourri par des jeux de sociétés, de carte et autres.

Pour toutes questions, commentaires, interrogation ou idées, n'hésitez pas à entrer en contact avec le service des loisirs.



Soirée Poker

LES VENDREDIS SOIRS À PARTIR DE 19H
À L'ÉDIFICE COMMUNAUTAIRE,
359 BOULEVARD SAINT-PIERRE, SAINT-RAPHAËL
PROCHAINE DATE : 23 FÉVRIER 2024

POUR MANIFESTER VOTRE INTÉRÊT À
PARTICIPER :

- LOISIRS@SAINT-RAPHAEL.CA
- 4518-243-2853 POSTE 105
- MESSENGER DE LA MUNICIPALITÉ



FIN DE LA SAISON

Patinoire 

*En raison de la température changeante, les patinoires
extérieures sont maintenant fermées !*

*Nous tenons à remercier le travail exceptionnel de Michel Lacroix
pour l'entretien de cette infrastructure temporaire afin que tous
puissent en bénéficier le plus longtemps possible !*



Municipalité de
Saint-Raphaël

**MERCI AUSSI À TOUS LES CITOYENS POUR
VOTRE PARTICIPATION !**



Ligue de Dard

À SAINT-RAPHAËL !



**TOUS LES VENDREDIS
À PARTIR DE 19H**

**PETITE SALLE DU CENTRE
COMMUNAUTAIRE**

**POUR S'INSCRIRE OU INFO : \$
MICHEL FRADETTE, 418-705-0546**



COURS DE PICKLEBALL

Gratuit !
Gratuit !
Gratuit !

Tous les lundis et vendredis de 9h à 11h
Dans la grande salle du centre
communautaire de Saint-Raphaël

**POUR INSCRIPTION OU INFORMATION :
LISE CARBONNEAU AU 418-243-2243**



MINI-SESSION ATELIER

D'ÉCRITURE CRÉATIVE

TU AS LE GOÛT DE T'AMUSER TOUT EN CRÉANT DES TEXTES CRÉATIFS ?
TU AS UN INTÉRÊT POUR L'ÉCRITURE LIBÉRATRICE ET SANS RÈGLE ?
TU AIMERAI FAIRE PARTIE D'UN ATELIER D'ÉCRITURE CRÉATIF AVEC UNE ÉCRIVAINNE DE BELLECHASSE ET EN CONNAÎTRE DAVANTAGE SUR SA PASSION ?
TU AS ENVIE DE MONTER UN PROJET COLLECTIF D'ÉCRITURE SELON TES INTÉRÊTS ET COMPÉTENCES ?

INSCRIPTIONS

**25\$/PERSONNE POUR LA SESSION
418-243-2853 POSTE 105
LOISIRS@SAINT-RAPHAEL.CA
MESSENGER DE LA MUNICIPALITÉ**



**OUVERT À TOUS ! PROJET INTERGÉNÉRATIONNEL !
DATE DES RENCONTRES : IER, 15 ET 29 AVRIL & 13 ET 27 MAI DE 18H30 À 19H30
DANS LA PETITE SALLE DU CENTRE COMMUNAUTAIRE**




BADMINTON

SESSION PRINTEMPS TOUS LES LUNDIS !

Du 18 mars au 27 mai

Plage horaire
19h
20h
21h

**Coût de 10\$ par terrain
6 terrains disponibles !**

Réservation d'un terrain :
418-243-2853, poste 101
Période de réservation :
Journée du lundi de 8h30 à 12h et de 13h à 15h



**SOCIALISATION
6 MOIS ET MOINS**

Quand: 16 mars de 9h à 10h
Pour les propriétaires de chiens de toutes races

10\$+taxes

Vos éducatrices: SONIA BÉRUBÉ et WEENA LACHANCE

**SUIVI DE COUPE
DE GRIFFES À 10\$**

**CENTRE
COMMUNAUTAIRE
ST-RAPHAEL**



**SOCIALISATION
6 MOIS ET PLUS**

**QUAND: 30 MARS DE 9H À
10H**

Pour les propriétaires de chiens de toutes races

10\$+TAXES

Vos éducatrices: SONIA BÉRUBÉ et WEENA LACHANCE

**SUIVI DE COUPE
DE GRIFFES À 10\$**

**CENTRE
COMMUNAUTAIRE ST-
RAPHAEL**



**ATELIER COMPRENDRE SON CHIEN
(LANGAGE CANIN)**

Prévenir avant la morsure

GRRR!

DATE: 11 avril 18h30

Durée: 60 minutes

Pour les propriétaires de chiens de toutes races

12\$+taxes

**Educatrice:
SONIA BÉRUBÉ**

**PRIX DE
PRÉSENCE**

**CENTRE COMMUNAUTAIRE
ST-RAPHAEL**



**Session de danse
Country-Pop Hiver 2024
Saint-Raphaël**

Avec Edith



À tous les Lundis à partir du
15 janvier 2024

Danse Nouveauté
19h à 20h00 : Débutant
20h à 21h00 : Intermédiaire

Saint-Raphaël
104 Rue du Foyer
120\$/12 semaines
12\$/La fois

Pour inscription ou info : Bedith10@hotmail.com
Numéro de téléphone : 418-234-6008

 **MG Danse Country-Pop Mathieu Gagné**

DES NOUVELLES DE LA BIBLIO !

MARS 2024

DES NOUVELLES DE LA BIBLIO!

TOUT D'ABORD, NOUS TENONS À VOUS REMERCIER POUR VOTRE PRÉCIEUSE COLLABORATION CONCERNANT VOS RÉPONSES POSITIVES FACE AU SONDAGE ET À NOTRE DEMANDE DE RECRUTEMENT DE BÉNÉVOLES. CE FUT UN SUCCÈS SUR TOUTE LA LIGNE. IL EST ENCORE POSSIBLE DE RÉPONDRE AU SONDAGE.

NOUS TENONS À REMERCIER PLUS PARTICULIÈREMENT L'EXCELLENT TRAVAIL DU RESPONSABLE SORTANT, M. PIERRE BOUCHARD. IL A GARDÉ D'UNE MAIN DE MAÎTRE UN ROULEMENT EXCEPTIONNEL DE CE SERVICE À NOTRE COMMUNAUTÉ PENDANT 4 ANS, SANS OUBLIER LES 10 EN TANT QUE BÉNÉVOLE AUPARAVANT.

DE SINCÈRES MERCI M. BOUCHARD ET BONNE CONTINUITÉ DANS VOS PROJETS FUTURS. PLUSIEURS CHANGEMENTS ONT EU LIEU À LA BIBLIOTHÈQUE PENDANT LE MOIS DE FÉVRIER. TOUT D'ABORD, L'AMÉNAGEMENT PHYSIQUE. UN COIN DÉTENTE EST MAINTENANT DISPONIBLE POUR PRENDRE LE TEMPS DE FEUILLETER VOS LECTURES AVANT DE LES EMPRUNTER. DE PLUS, UN NOUVEAU SYSTÈME DE RÉSERVATION POUR LES NOUVEAUTÉS EST EN PLACE. NOUS AVONS UNE NOUVELLE THÉMATIQUE À TOUS LES MOIS AVEC DES LIVRES SÉLECTIONNÉS POUR RESPECTER LE SUJET EN QUESTION. IL Y AURA DONC DE BELLES DÉCOUVERTES À FAIRE. NOUS AVANÇONS TRANQUILLEMENT DANS L'ÈRE TECHNOLOGIQUE ÉGALEMENT. DEUX TABLETTES, STYLE IPAD, SONT À VOTRE DISPOSITION PENDANT LES HEURES DE PRÊTS.

DES LIVRES AUDIO SONT AUSSI DISPONIBLES POUR L'EMPRUNT.

LES ACHATS DE LIVRES DU MOIS DE FÉVRIER SONT :

- 1) TANT QU'IL Y AURA DES OISEAUX DE DOMINIQUE DEMERS
- 2) RU (NOUVELLE VERSION) DE KIM THUY
- 3) ROSE À L'ÎLE DE MICHEL RABAGLIATI (DE L'AUTEUR DES « PAUL »)
- 4) LA TRESSE DE LAIETITIA COLOMBANI (FILM AU CINÉMA)
- 5) ÉTEIGNEZ TOUT DE MARC LÉVY
- 6) AIR FRYER DE MANON LAPIERRE (RECETTES)
- 7) CHASSEUR DE CHEVREUIL DE CHARLES-HENRI DORRIS
- 8) LE RETOUR DE LAGAFFE DE FRANQUIN (BD)
- 9) LE RAISIN RANCUNIER JORY JOHN (ALBUM JEUNESSE)

NOUS VOUS INVITONS DE RESTER À L'AFFÛT DE LA PAGE FACEBOOK DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-RAPHAËL POUR DES MISES À JOUR.

NOUS AIMERIONS TERMINER EN REMERCIANT CHALEUREUSEMENT LES SEPT PERSONNES QUI SE SONT JOINTS À NOTRE ÉQUIPE DÉVOUÉE. VENEZ NOUS VOIR!

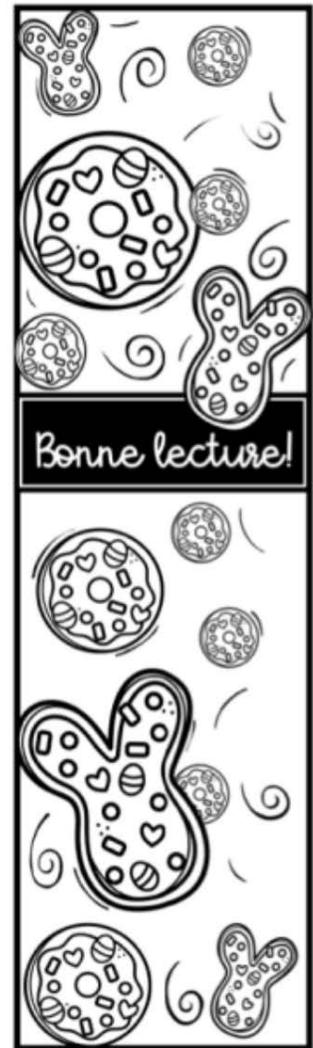
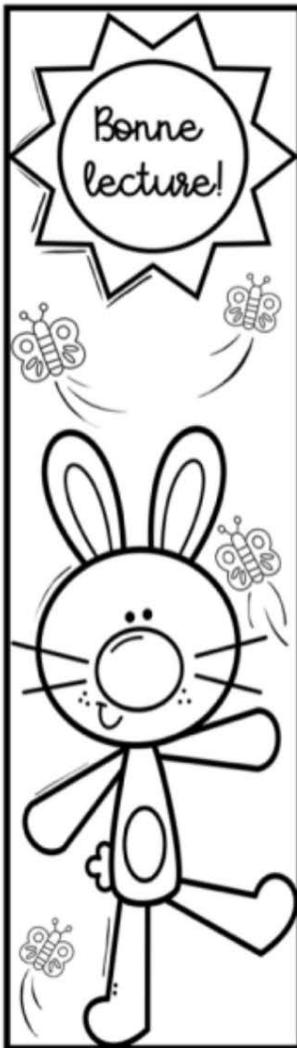
MERCI !



Concours de la biblio spécial Pâques

- 1- Colorier un des signets (nom et téléphone à l'arrière)
- 2- Venir le déposer dans la boîte des signets, pendant les heures d'ouvertures du la biblio

Date limite : 27 mars 2024



Tirage d'une carte cadeau de 20\$ à
la librairie Livres en tête !

JE "BÉNÉVOLE" POUR LA SURVIE DE MA BIBLIO !

TU AS UN INTÉRÊT POUR LA LECTURE ?
 TU SOUHAITES T'IMPLIQUER DANS TA MUNICIPALITÉ ?
 TU SOUHAITES CONTRIBUER À LA VALORISATION DE CE SERVICE ?

LA BIBLIOTHÈQUE A BESOIN DE TOI !

BESOINS À COMBLER :

- HEURES DE PRÊTS (ENVIRON 2 HEURES PAR MOIS)
- ROTATION DES LIVRES (5 HEURES, AU 4 MOIS)
- ANIMATIONS DIVERSES (ATELIERS, CONFÉRENCES, CONTES, JEUX...)
- AUTRES

POUR QUESTIONS OU INSCRIPTIONS, CONTACTEZ LE SERVICE DES LOISIRS AU :
LOISIRS@SAINT-RAPHAËL.CA
418-243-2853 POSTÉ 105

UN CASQUE VR À LA BIBLIOTHÈQUE JEANNINE MARQUIS-GARANT DE SAINT-RAPHAËL !

Pourvu d'une collection riche et variée d'applications, ces lunettes vous feront vivre une série d'expériences immersives absolument captivantes !
 Qu'elles soient relaxantes, amusantes, artistiques, éducatives ou plutôt ludiques, notre collection vous permettra d'apprivoiser à votre rythme la réalité virtuelle.

Les casques ne seront disponibles qu'en consultation sur place à la bibliothèque et pendant un temps limité.
 Les visionnements se feront dans un espace dédié et sécuritaire de la bibliothèque.

Au plaisir de vous rencontrer !

Pour les 13 ans et +

Heures d'ouvertures :
 mardi et mercredi de 18h30 à 19h30
Pour informations :
 418-243-3437
 raph@reseaubibliocnca.qc.ca



Fête des semences !

20 avril 2024, de 10h à 12h

Grande salle du centre communautaire de Saint-Raphaël, 104 rue du foyer

Une fête des semences est un événement incontournable en matière d'agriculture urbaine et rurale. On en profite pour **rencontrer, apprendre et partager ses semences** et ses accessoires de jardinage.

Les choux gras seront présents afin de nous partager les incontournables à savoir en jardinage !

Échange et plaisir garantis !

Au plaisir de vous voir en grands nombres accompagnés de vos semis, outils de travail à partager ou tout autre échanges pertinents que vous souhaitez faire à vos amis jardiniers raphaëlois !

Mentionnez au service des loisirs que vous serez présent par ce code QR ou via ses réseaux sociaux !



Gratuit et ouvert à tous !





Des nouvelles de la MRC de Bellechasse!

C'est le retour des formations gratuites sur le compostage domestique!

Saviez-vous que près de la moitié du contenu de nos poubelles pourrait être compostée?

Composter à la maison est la façon la plus écologique et économique de transformer vos matières organiques.

FORMATION COMPOSTAGE DOMESTIQUE 2024

- Jeudi 14 mars 2024 - 19h à 20h30
Formation en ligne
- Jeudi 28 mars 2024 - 19h à 20h30
Municipalité de Lac-Etchemin
- Jeudi 11 avril 2024 - 19h à 20h30
Formation en ligne
- Jeudi 25 avril 2024 - 19h à 20h30
Municipalité de Saint-Lazare-de-Bellechasse
- Jeudi 9 mai 2024 - 19h à 20h30
Municipalité de Saint-Paul de Montminy
- Jeudi 13 juin 2024 - 19h à 20h30
Municipalité de Saint-Henri
- Jeudi 7 novembre 2024 - 19h à 20h30
Formation en ligne
- *Jeudi 18 avril 2024 - 19h à 20h30*
Formation zéro déchet en ligne






Inscription gratuite et obligatoire :

- compost@leschouxgras.com
- 581.997.1824
- ou sur le site Web de la MRC au www.mrcbellechasse.qc.ca/gmr

Un minimum de 6 inscriptions est nécessaire pour que l'activité ait lieu.

Aide financière pour l'achat de matériel de compostage

La MRC est fière de soutenir les citoyens souhaitant pratiquer le compostage domestique! Nous offrons donc, encore cette année, une aide financière de 75,00\$ pour l'achat de matériel de compostage.

Vous pouvez choisir le modèle de bac de comptoir et de compostière qui vous convient (ex.: compostière statique en bois ou en plastique, compostière rotative, vermicompostière, appareil électronique de transformation des résidus alimentaires en matières fertilisantes).

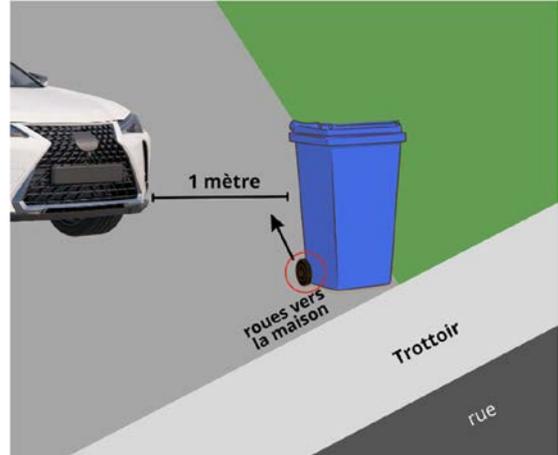
Visitez notre site web au www.mrcbellechasse.qc.ca/gmr pour valider les critères d'admissibilité.

Modification de l'heure des collectes des matières résiduelles pour la période de dégel

La période de dégel 2024 est en cours et les camions de collecte doivent désormais restreindre leur chargement. Cette situation pourrait occasionner un changement à l'horaire habituel de la collecte des bacs, pour le secteur résidentiel, et des conteneurs métalliques, pour le secteur commercial. Le jour de la collecte demeure le même, seules les heures changent.

Un rappel des consignes pour bien disposer votre bac :

- Disposez votre bac près de la route le soir précédant la collecte, car elle débute très tôt le matin (dès 4h).
- Positionnez votre bac dans votre entrée de stationnement et non sur le trottoir ou dans la rue.
- Orientez les roues et la poignée vers votre domicile pour éviter de briser le couvercle.
- Laissez une distance d'au moins un mètre entre votre bac et les différents obstacles à proximité (ex. : véhicule, boîte aux lettres, poteau, etc.) pour permettre à la pince du camion de le saisir.



En mars, on change l'heure et on vérifie nos avertisseurs!

Le Service de sécurité incendie de la MRC de Bellechasse profite du mois de mars (et du changement d'heure) pour vous rappeler de procéder à la vérification des avertisseurs de fumée de votre maison. Il est important de les tester quelques fois pendant l'année.



Ce petit geste pourrait sauver votre vie et celle des membres de votre famille!



**Le comité santé et services sociaux
de la MRC de Bellechasse**
VOUS INFORME



Vous vivez une situation difficile et vous ne savez pas comment y faire face?

Rupture amoureuse Anxiété Difficultés familiales/conjugales Dépendances Violence Deuil Tout comportement qui vous inquiète

Il existe de l'aide!



Info-Social 811 option 2
Des intervenants psychosociaux qualifiés sont là pour vous soutenir, vous conseiller, vous donner une information ou vous référer aux ressources appropriées.



La Barre du jour : 418 887-7100
La Barre du Jour est un organisme communautaire alternatif en santé mentale pour permettre aux personnes vivant des enjeux de santé mentale de trouver leurs propres axes de développement.

PROVINCE DE QUÉBEC

M.R.C. DE BELLECHASSE

MUNICIPALITÉ DE SAINT-RAPHAËL

SÉANCE ORDINAIRE du Conseil de la Municipalité de Saint-Raphaël, **le 6 mars 2024**, à 19h30, au Centre communautaire, à laquelle séance sont présents la maire Monsieur Richard Thibault et les conseillers suivants:

Siège #1 - Guylaine Larochelle

Siège #2 - Gaétan Roy

Siège #3 - Samuel Roy

Siège #4 - Tonia Despont

Siège #5 - Michel Turcot

Siège #6 - Éric Trudel

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Richard Thibault, Maire.

Est aussi présent Monsieur Claude Morin, Adm.A., c.C.M.C., directeur général et greffier-trésorier.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

2024-03-31

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Une demande de modification de l'ordre de certains points a été demandé par M. le Maire afin de permettre à la coordonnatrice des loisirs de présenter son rapport à la suite du point 6 - période de question et d'être libérée par la suite. De plus, deux (2) points ont été ajouté au varia.

IL EST PROPOSÉ PAR : Samuel Roy

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

« D'ADOPTER l'ordre du jour tel que modifié.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 - SÉANCE ORDINAIRE du 6 février 2024

4 - MOT DU MAIRE

5 - GESTION DES SERVICES

5.1 - Embauche - employée temps plein / adjointe administrative

5.2 - Démission - Membre du comité consultatif en urbanisme

5.3 - Nomination - membre au comité consultatif en urbanisme

6 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

7 - CORRESPONDANCE REÇUE

8 - FINANCES

8.1 - ADOPTION des dépenses du mois de février 2024

8.2 - Dons et commandites

8.2.1 - Commandite « Corps des Cadets de la marine royale canadienne, succursale Saint-Anselme

8.2.2 - Commandite « Émergence et soutien des phares, OMH de Bellechasse»

8.2.3 - Renouvellement / adhésion - membre organisme, Passion FM

8.3 - Financement et subventions

8.4 - Contrat de location - local commercial

8.5 - Ajustement salarial annuel des employés municipaux 2024

9 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

9.1 - DÉPÔT des permis et certificats de février 2024

9.2 - PIIA - 129, rue Principale

9.3 - PIIA - 111-113, rue Principale

10 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

10.1 - DÉPÔT du rapport mensuel de février de la sécurité publique et des incendies

11 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS

11.1 - DÉPÔT du rapport mensuel du mois de février 2024 des travaux publics

11.2 - RÉOLUTION autorisant l'arrêt du service de ramassage de neige - Place Grenier

11.3 - Résolution / Autorisation / Achat d'un tracteur à pelouse

12 - LOISIRS-TOURISME

12.1 - DÉPÔT du rapport mensuel du mois de février 2024 du service des loisirs

12.2 - RÉOLUTION proclamant la promotion de la santé mentale

13 - LÉGISLATION

13.1 - ADOPTION - Deuxième projet de Règlement autorisant un surveillant devant la souffleuse à neige à circuler à bord d'un véhicule routier

13.2 - AVIS DE MOTION - Règlement sur la composition du comité d'urbanisme

13.3 - DÉPÔT - Projet de règlement sur la composition du comité d'urbanisme

14 - VARIA

14.1 - Ajout: demande d'adoption du rapport annuel régional 2023 des services de sécurité incendie

14.2 - Ajout: demande d'appui à la résolution de la municipalité de Saint-Gervais

15 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2024-03-32

3.1 - SÉANCE ORDINAIRE du 6 février 2024

Une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 6 février dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par : Eric Trudel

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

« D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 février 2024.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4 - MOT DU MAIRE

5 - GESTION DES SERVICES

2024-03-33

5.1 - Embauche - employée temps plein / adjointe administrative

ATTENDU le désir de la municipalité d'offrir un service de qualité aux citoyens;

ATTENDU le départ à la retraite de Madame Dorilda Thibault;

ATTENDU d'avoir une personne pouvant s'assurer de l'accueil des citoyens;

ATTENDU d'avoir une personne compétente afin de réaliser diverses tâches administratives et supporter celles de l'adjointe de direction et greffière-trésorière adjointe;

ATTENDU la difficulté de trouver des ressources qualifiées pour ce travail;

ATTENDU le processus de sélection, d'entrevue, d'évaluation technique pour le poste et la recommandation de Madame Virginie Dronsart de la firme Kaléi;

Monsieur le maire demande le vote afin d'exprimer clairement la position de chacun des conseillères et conseillers:

Siège 1: Guylaine Larochelle, OUI

Siège 2: Gaëtan Roy, OUI

Siège 3: Samuel Roy, OUI

Siège 4: Tonia Despont, OUI

Siège 5: Michel Turcot, OUI

Siège 6: Éric Trudel, OUI

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Gaëtan Roy

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

« D'ACCEPTER d'embaucher Madame Darianne Morin comme employée temps plein à titre d'adjointe administrative.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2024-03-34

5.2 - Démission - Membre du comité consultatif en urbanisme

ATTENDU QUE monsieur Michel Turcot a signifié aux membres du conseil le désir de quitter le CCU;

ATTENDU QUE monsieur Michel Turcot a présenté sa démission pour des raisons personnelles;

ATTENDU QUE la démission est effective immédiatement ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Éric Trudel

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

« D'ACCEPTER la démission de monsieur Michel Turcot, à titre de membre du comité consultatif en urbanisme et ce, dès maintenant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2024-03-35

5.3 - Nomination - membre au comité consultatif en urbanisme

ATTENDU QUE la règlementation concernant la composition d'un comité consultatif en urbanisme exige la présence d'au moins deux (2) membres du conseil municipal;

ATTENDU QUE le conseil a accepté la démission de monsieur Michel Turcot à titre de membre représentant le conseil;

CONSIDÉRANT le remplacement obligatoire sur le comité et l'intérêt de madame Tonia Despont d'y prendre part;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Turcot

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

« DE nommer madame Tonia Despont comme membre représentante du conseil au comité consultatif en urbanisme à la suite de son accord d'y siéger.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

6 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Questions du public sur place:

1. Est-ce que la municipalité de Saint-Raphaël maintient le service de la SAAQ? Monsieur le maire confirme que oui et que nous sommes toujours en recrutement de la personne pouvant compléter l'équipe et redevenir ouvert tout au long de la semaine. Actuellement, nous avons une ressource 3 jours par semaine grâce à l'aide de la municipalité de Sainte-Claire / mandataire SAAQ.

Questions du public par courriel / courrier:

1. Aucune

Suivi aux questions de la dernière séance

À la question: Est-il possible de réserver en priorité la salle communautaire pour les services funéraires et déplacer les autres activités? Le conseil a pris position à l'effet qu'il s'agit d'une activité importante cependant, les activités planifiées ou les réservations le sont tout autant pour les citoyens et les participants et donc, qu'à moins d'un arrangement possible avec ceux-ci, les services

funéraires auront la même règle d'utilisation à savoir, selon l'ordre de priorité des réservations.

7 - CORRESPONDANCE REÇUE

Demande pour le 436, boul. Saint-Pierre:

« Il y a eu dépôt d'un citoyen d'une demande de dérogation concernant les taxes.

« Le suivi sera fait directement avec le citoyen concerné étant donné qu'il s'agit d'un dossier personnel

« La décision du conseil sera communiquée directement.

Pétition pour le retrait du service de ramassage de neige - Place Grenier

« Le point est présenté dans la section relative aux travaux publics

Demande d'information pour changement de zonage - Rang de la chute

« Le citoyen a été informé qu'il doit adresser sa demande à la Commission de protection du territoire agricole.

Résolution de la municipalité de Saint-Gervais

« Le point est présenté dans la section varia.

8 - FINANCES

2024-03-36

8.1 - ADOPTION des dépenses du mois de février 2024

ATTENDU QU'UNE copie de la liste des comptes du mois de février 2024 a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance;

ATTENDU QUE l'ensemble du dossier de facturation ainsi que les pièces justificatives étaient disponibles pour consultation et analyse durant la semaine précédant le conseil;

ATTENDU QUE le paiement actuel inclus le premier versement des quotes-parts de la MRC au montant de 237 287.34\$

IL EST PROPOSÉ PAR : Éric Trudel

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

« D'AUTORISER les dépenses de février payées par le greffier-trésorier et d'autoriser le paiement des comptes au montant 355 038.72\$

Je soussigné, Claude Morin, directeur général et greffier-trésorier, certifie que la municipalité a, dans son compte général, les crédits pour payer ces dépenses.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8.2 - Dons et commandites

2024-03-37

8.2.1 - Commandite « Corps des Cadets de la marine royale canadienne, succursale Saint-Anselme

ATTENDU la réception d'une correspondance provenant des « Cadets de la marine royale canadienne, succursale Saint-Anselme », demandant à la Municipalité une participation financière à la cam-

pagne de commandite de leur 50e anniversaire;

ATTENDU QUE la contribution financière demandée est selon la volonté de la Municipalité ;

ATTENDU QUE la municipalité désire appuyer cet organisme offrant des services sur notre territoire et notamment à des jeunes résidant à Saint-Raphaël ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Éric Trudel

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

« D'ACCORDER une contribution de 150\$ afin de soutenir la campagne de financement des fêtes du 50e du corps des Cadets de la marine royale canadienne, succursale Saint-Anselme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-03-38

8.2.2 - Commandite « Émergence et soutien des phares, OMH de Bellechasse »

ATTENDU la réception d'une correspondance provenant des intervenants sociaux de l'OMH de Bellechasse;

ATTENDU QU'il s'agit un projet visant à soutenir et encourager l'implication sociale et bénévole de nos aînés notamment ceux qui vivent en HLM;

ATTENDU QUE le CISSSCA (Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches) finance une partie du projet;

ATTENDU QUE la contribution financière demandée est selon la volonté de la Municipalité ;

ATTENDU QUE la municipalité désire appuyer cet organisme offrant des services sur notre territoire et notamment à nos résidents des HLM de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Gaëtan Roy

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

« D'ACCORDER une contribution de 150\$ afin de soutenir la campagne de financement de projet « Émergence et soutien des phares ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-03-39

8.2.3 - Renouvellement / adhésion - membre organisme, Passion FM

ATTENDU la réception d'une correspondance datée du 21 février 2024 de la part de « Passion FM » demandant le renouvellement de l'adhésion à titre de membre de l'organisme afin de soutenir la radio;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Samuel Roy

« DE renouveler l'adhésion de membre par renouvellement pour l'année 2024 à « Passion FM », d'un montant de 40\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

8.3 - Financement et subventions

L'équipe municipale s'active à saisir toutes les opportunités de financement et de subventions afin de soutenir la santé financière

de la municipalité de même que supporter les projets des différents départements. Depuis le début de l'année, l'équipe a notamment travaillé sur les programmes suivants:

- Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) (135 000\$) - en attente de la réponse
- Programme d'aide à la voirie locale (PAVL), volet redressement 1er rang et rang du Sault (3 200 000\$) - en attente de la réponse
- Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM) (125 000\$) - confirmée
- Programme d'amélioration et de construction d'infrastructure municipale (PRACIM) (596 000\$) - confirmée
- Programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ) (900 000\$) - confirmée
- Programme d'aide à l'embauche d'étudiant, (22 500\$) - en attente de la réponse
- Fonds d'accessibilité aux infrastructures publics, (300 000\$) - en attente de la réponse
- Fonds d'amélioration des infrastructures de loisirs, (82 000\$) - confirmée
- Programme d'infrastructure sportive et récréative, (700 000\$) - en préparation de dépôt
- Coup de cœur Desjardins - jardins communautaires, (15 000\$) - en attente de la réponse
- Programme de prévention de la délinquance (300 000\$/3 ans) - en attente de la réponse
- Programme de soutien aux activités bénévoles (1500\$) - confirmée

L'ensemble des travaux de financement serviront les besoins de la municipalité et de ces citoyens et représentent une contribution potentielle maximale de

Les travaux de demandes de subventions en cours offrent un potentiel monétaire en 2024 de 4 377 000\$

2024-03-40

8.4 - Contrat de location - local commercial

ATTENDU QUE la municipalité possède un surplus de locaux sous-utilisés;

ATTENDU QUE le conseil souhaite maximiser l'utilisation des locaux et lorsque possible, générer des revenus supplémentaires pour la municipalité;

ATTENDU QUE nous avons une offre de location conforme au règlement de tarification et que l'entente comporte toutes les clauses requises;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Gaëtan Roy

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- D'AUTORISER le directeur général a signé le bail de location d'un bureau de l'édifice de la radio selon les termes établis;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2024-03-41

8.5 - Ajustement salarial annuel des employés municipaux 2024

ATTENDU l'indice des prix à la consommation (IPC) pour 2024 fixée à 3,9% en date du 1er janvier 2024 ;

ATTENDU la clause d'ajustement du salaire prévue dans tous les contrats du personnel ;

ATTENDU QUE les taux au Québec et au Canada pour 2024 et la prévision de la hausse des salaires de tous les emplois confondus sans gel est, en date du 23 février 2024 de 3.7 % pour le Québec et 3.8 % pour le Canada;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Turcot

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- QUE soit accordée une augmentation salariale de trois pour cent et demi (3.5%) pour tous les employés et ce, rétroactivement au 1er janvier 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

9 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

9.1 - DÉPÔT des permis et certificats de février 2024

En février, les services municipaux ont émis 16 permis dont:

- Certif. autorisation d'abattage d'arbres: 2
- Permis d'addition d'un bâtiment: 2
- Permis de rénovation: 9
- Certificat de changement d'usage: 1
- Permis de brulage: 2

2024-03-42

9.2 - PIIA - 129, rue Principale

CONSIDÉRANT QU'une demande de PIIA s'avère nécessaire pour le 129, rue Principale, concernant les travaux suivants ;

- Uniformisation et rénovation complète du bâtiment;
- Modification de la hauteur du plancher principal;
- Retrait de la verrière;

CONSIDÉRANT QUE cette demande est assujettie au règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), règlement no.2017-185 de la Municipalité de Saint-Raphaël ;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable sans restriction du comité consultatif d'urbanisme (CCU) obtenue lors du comité tenu le 27 février 2024 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Éric Trudel

- D'ACCORDER la demande de PIIA concernant les travaux tel que recommandé par le CCU.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2024-03-43

9.3 - PIIA - 111-113, rue Principale

CONSIDÉRANT QU'une demande de PIIA s'avère nécessaire pour le 111-113, rue Principale, concernant les travaux suivants ;

- Remplacement des fenêtres sur le côté de la résidence;

CONSIDÉRANT QUE cette demande est assujettie au règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), règlement no.2017-185 de la Municipalité de Saint-Raphaël ;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable sans restriction du comité consultatif d'urbanisme (CCU) obtenue lors du comité tenu le 27 février 2024 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Turcot

- D'ACCORDER la demande de PIIA concernant les travaux tel que recommandé par le CCU.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

10 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

10.1 - DÉPÔT du rapport mensuel de février de la sécurité publique et des incendies

Dépôt est fait au conseil par le greffier-trésorier, monsieur Claude Morin, du rapport mensuel du mois de février 2024 du directeur de la sécurité publique.

11 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS

11.1 - DÉPÔT du rapport mensuel du mois de février 2024 des travaux publics

Dépôt est fait au conseil par le greffier-trésorier, monsieur Claude Morin, du rapport mensuel du mois de février 2024 du directeur du service des travaux publics.

2024-03-44

11.2 - RÉOLUTION autorisant l'arrêt du service de ramassage de neige - Place Grenier

ATTENDU QU'UNE résolution avait été déposée afin d'offrir le service de ramassage de neige pour certains résidents ou secteurs;

ATTENDU QU'UNE demande a été faite à la municipalité en date du 29 janvier dernier;

ATTENDU QUE selon la loi sur les compétences municipales, article 69, toute municipalité locale peut projeter la neige qui recouvre une voie publique sur les terrains privés contigus. 2005, c. 6, a. 69.

IL EST PROPOSÉ PAR : Michel Turcot

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- DE RETIRER le secteur de la Place Grenier du service de ramassage de neige à partir de la prochaine taxation (2025);

- D'AUTORISER le greffier-trésorier à modifier les codes de taxations supplémentaires des résidents du secteur désigné afin qu'ils ne doivent plus payer la surtaxe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2024-03-45

11.3 - Résolution / Autorisation / Achat d'un tracteur à pelouse

ATTENDU QUE le conseil a adopté le budget 2024 ;

ATTENDU QUE au sein du budget, un montant de 10 000\$ fut réservé à l'achat d'un tracteur à gazon pour le service des travaux publics;

ATTENDU QUE le dépôt d'un rapport d'analyse fournissant des recommandations, explications et justifications en lien avec un projet d'acquisition d'un tracteur à gazon auprès des membres du conseil;

ATTENDU QUE le rapport mentionne le type d'équipement nécessaire pour remplacer le tracteur Kubota et une tondeuse manuelle trop coûteuse à réparer;

ATTENDU le soucis d'efficacité et le travail d'optimisation des opérations en cours au service des travaux publics pour de gagner en efficacité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Turcot

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- D'AUTORISER une dépense n'excédant pas 10 000\$ pour l'achat d'un tracteur à gazon destiné au service des travaux publics;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12 - LOISIRS-TOURISME

12.1 - DÉPÔT du rapport mensuel du mois de février 2024 du service des loisirs

Dépôt est fait au conseil par le greffier-trésorier, monsieur Claude Morin, du rapport mensuel du mois de février 2024 du service des loisirs, des sports et la culture de la municipalité.

2024-03-46

12.2 - RÉOLUTION proclamant la promotion de la santé mentale

ATTENDU QUE le 31 mars 2022, les élus de l'Assemblée nationale se sont prononcés à l'unanimité en faveur

de la reconnaissance du 13 mars comme Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive ;

ATTENDU QUE le Mouvement Santé mentale Québec et ses organisations membres lancent en cette journée

leur campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème « S'ACCEPTER, c'est être soi-même ensemble » ;

ATTENDU QUE dans le cadre de cette Campagne, de nombreux outils favorisant le renforcement de la santé

mentale de la population sont offerts tout au long de l'année ;

ATTENDU QUE la promotion de la santé mentale positive vise à accroître et à maintenir le bien-être individuel et collectif de la population et à favoriser la résilience ;

ATTENDU QU'il a été démontré que les municipalités peuvent jouer un rôle de premier plan pour favoriser la santé mentale positive de leurs concitoyennes et concitoyens ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tonia Despont

En conséquence, le conseil municipal de Saint-Raphaël lors de sa séance du 5 mars 2024 proclame la Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive et invite les citoyennes et citoyens ainsi que toutes les organisations et institutions de sa municipalité à faire connaître les outils de la campagne

annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème « S'ACCEPTER, c'est être soi-même ensemble ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

13 - LÉGISLATION

2024-03-47

13.1 - ADOPTION - Deuxième projet de Règlement autorisant un surveillant devant la souffleuse à neige à circuler à bord d'un véhicule routier

ATTENDU que les articles 467 et 626 alinéas 17 du Code de la sécurité routière confèrent à une municipalité le pouvoir d'adopter un règlement autorisant, sur tout ou partie d'un chemin dont l'entretien est à sa charge, qu'un surveillant puisse circuler à bord d'un véhicule routier devant une souffleuse à neige;

ATTENDU que la municipalité de Saint-Raphaël souhaite se prévaloir de ces dispositions dans le cadre des opérations de déneigement avec une souffleuse à neige d'une masse nette de plus de 900 kg des chemins publics;

ATTENDU la nécessité de prévoir au présent projet de règlement des critères visant à assurer la sécurité des enfants, des résidents ainsi que des travailleurs dans le cadre de l'exécution des opérations de déneigement des chemins publics avec une souffleuse à neige selon certaines conditions;

ATTENDU QU'UN avis de motion du présent projet de règlement a été donné à la séance régulière du 9 janvier 2024 et que le projet de règlement a été présenté à cette même date ;

ATTENDU QU'UNE demande de modification a été faite pour celui-ci créant un nouveau projet de règlement;

ATTENDU QUE des copies dudit projet de règlement sont disponibles pour consultation;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent expressément à sa lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR : Gaëtan Roy

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- D'ADOPTER le Règlement 2024-005 « Règlement autorisant un surveillant devant la souffleuse à neige à circuler à bord d'un véhicule routier ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

13.2 - AVIS DE MOTION - Règlement sur la composition du comité d'urbanisme

Avis de motion est, par la présente, donné par Samuel Roy, qu'il sera adopté à une prochaine assemblée, le règlement no. 2024-007 intitulé :

« Règlement sur la constituant un comité consultatif en urbanisme », tel que lu et reproduit au registre des règlements de la Municipalité.

2024-03-48

13.3 - DÉPÔT - Projet de règlement sur la composition du comité d'urbanisme

ATTENDU qu'un avis de motion a été donné à la séance ordinaire du 5 mars 2024 ;

ATTENDU qu'une copie du présent règlement était disponible pour les citoyens lors du dépôt du projet à la séance du 5 mars 2024 ;

ATTENDU la nécessité de mettre à jour la réglementation en lien avec la constitution d'un comité d'urbanisme ;

ATTENDU qu'une copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil selon les délais prescrit par la loi et que tous les membres présents déclarent avoir lu le règlement et qu'ils renoncent à sa lecture ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Gaëtan Roy

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- DE DÉPOSER le premier projet de règlement 2024-007 « Règlement constituant un comité d'urbanisme » pour adoption à la prochaine séance du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

14 - VARIA

2024-03-49

14.1 - Ajout: demande d'adoption du rapport annuel régional 2023 des services de sécurité incendie

CONSIDÉRANT que les municipalités ont transmis toutes les informations nécessaires à la rédaction du rapport annuel à la MRC;

CONSIDÉRANT que la MRC a produit et présenté le contenu au Conseil de la MRC;

CONSIDÉRANT que selon l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie, la MRC doit transmettre dans les trois mois de leur fin d'année financière un rapport d'activité de l'exercice précédent au ministre de la Sécurité publique;

CONSIDÉRANT que chaque municipalité doit adopter le rapport annuel 2023 de la MRC de Bellechasse.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Samuel Roy

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- QUE la Municipalité de Saint-Raphaël approuve le rapport des activités en sécurité incendie de l'année 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2024-03-50

14.2 - Ajout: demande d'appui à la résolution de la municipalité de Saint-Gervais

ATTENDU QUE le centre de services scolaires de la Côte-du-Sud (CSCS) a fait part de son projet de déplacer les élèves de 5e et 6e années vers l'École l'Étincelle de Saint-Charles dès l'année 2024-2025;

ATTENDU QUE ce projet a été élaboré sans consultation auprès des parents et de la municipalité;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Gervais demande d'appuyer son désaccord avec ce projet;

ATTENDU QUE ce projet aura des répercussions importantes sur l'organisation familiale, créera du stress inutile;

ATTENDU QUE l'éducation et le bien-être des élèves sont des priorités pour nos communautés;

ATTENDU QUE le maintien des services dans nos écoles est un élément important du développement et du dynamisme du milieu;

ATTENDU QUE cette situation pourrait devenir aussi un enjeu pour la municipalité de Saint-Raphaël;

IL EST PROPOSÉ PAR : Michel Turcot

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- D'APPUYER activement la municipalité de Saint-Gervais et les parents dans leur démarche pour maintenir la fréquentation scolaire à Saint-Gervais;

- D'AVISER le Centre de service de la Côte-du-Sud de notre position négative face à tout changement, déplacement ou modification des services sans impliquer les municipalités dans ce type de projet;

- ET D'AVISER le Centre de service de la Côte-du-Sud de tenir de réelle consultation auprès de la population lors de changement important de nature à modifier les services sur nos territoires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

15 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question d'ordre public.

2024-0351

16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Tonia Despont

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- QUE cette séance ordinaire soit levée, l'ordre du jour étant épuisé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Fermeture à 20h36 heures

Richard Thibault
Maire

Claude Morin, Adm.A., c.C.M.C.
Directeur général et secrétaire-trésorier

2024/03/06

13:02:56

Année 2024

MUNICIPALITE SAINT-RAPHAEL

C/P Registre des chèques

N° Page

1

Année 2024 Fonds 1 Banque 54-112-10 Période 3

N° chèque	Date chèque	N° Fourn.	Nom	Montant
C2400018	2024/03/05	271	RECEVEUR GENERAL DU CANADA	471.33
C2400019	2024/03/05	490	PURULATOR INC.	30.23
C2400020	2024/03/05	543	ARPENTAGE MD INC.	1 379.70
C2400021	2024/03/05	544	TRANSPORT MERCIER ET FILS	1 583.79
C2400022	2024/03/05	546	ÉRABLIÈRE GODBOUT	80.00
C2400023	2024/03/05	547	LG SOLUTIONS ÉLECTRIQUES INC	1 727.17
C2400024	2024/03/05	633	THEBERGE SARAH	150.00
C2400025	2024/03/05	2433151	LAPOINTE YVON	1 800.00
C2400026	2024/03/05	8459111	PRIORITÉ STRATJ INC.	1 092.26
C2400027	2024/03/05	8716016	AUTOMATISATION JRT INC.	355.44
C2400028	2024/03/05	8832860	HERVÉ FERLAND TRANSPORT INC.	4 062.99
Total				12 732.91
Nombre de chèques émis		11		
Grand total				12 732.91
Nombre de chèques émis		11		

2024/03/06

12:52:37

Année 2024

MUNICIPALITE SAINT-RAPHAEL
C/P Registre des chèques - Paiements directs ACP

N° Page

1

Année 2024 Fonds 1 Banque 54-112-10 Période 3

N° chèque	Date chèque	N° Fourn.	Nom	Montant
P2400075	2024/03/05	2	CFER DE BELLECHASSE	362.82
P2400076	2024/03/05	6	MRC BELLECHASSE	237 287.34
P2400077	2024/03/05	25	CIMENT QUÉBEC INC.	2 710.09
P2400078	2024/03/05	100	PHILIPPE GOSSELIN & ASS. LTÉE	3 062.28
P2400079	2024/03/05	296	PAQUET ET FILS	2 260.28
P2400080	2024/03/05	396	MACPEK INC.	750.38
P2400081	2024/03/05	415	PIECES D'AUTOS G.G.M. INC.	24.35
P2400082	2024/03/05	484	VALERIE BERGERON	387.58
P2400083	2024/03/05	533	AUBIN ÉLECTRIQUE ET FILS INC.	453.06
P2400084	2024/03/05	537	ÉQUIPEMENT SMS KOMATSU	10 150.69
P2400085	2024/03/05	539	KALEI 9302-9460 QC INC.	2 598.33
P2400086	2024/03/05	545	ALEXIS PAQUET	114.95
P2400087	2024/03/05	560	RENAUD-BRAY	94.34
P2400088	2024/03/05	561	LIBRAIRIE CHOUINARD	211.67
P2400089	2024/03/05	562	LIANNE PAPINEAU	54.31
P2400090	2024/03/05	708	COMPLEXE SANTE SAINT-RAPHAEL INC.	2 408.96
P2400091	2024/03/05	955	BOSSÉ QUÉBEC INC.	2 499.99
P2400092	2024/03/05	2266	APHB ASSOCIATION PERSONNES HANDICAP.	25.00
P2400093	2024/03/05	2518	SIGNALISATION LÉVIS INC.	90.55
P2400094	2024/03/05	200358	RÉSEAU BIBLIO CAPITALE-NAT. ET	133.78
P2400095	2024/03/05	2431377	LES ENTREPRISES REMILLARD & FILS	2 977.11
P2400096	2024/03/05	2432022	TRADITION - 8787	457.95
P2400097	2024/03/05	2432848	THIBAUT RICHARD	45.00
P2400098	2024/03/05	2433267	BOUCHARD PIERRE	200.00
P2400099	2024/03/05	2433585	CHABOT ÉDITH	45.00
P2400100	2024/03/05	2433910	THIBAUT DORILDA	554.48
P2400101	2024/03/05	2463277	9159-0877 QUÉBEC INC.(A1 HYDRAULIQUE)	97.53
P2400102	2024/03/05	2484949	BUROPRO CITATION INC.	393.85
P2400103	2024/03/05	3877699	PROPANE GRG	2 018.47
P2400104	2024/03/05	4661311	CRÉAPHISTE	1 481.63
P2400105	2024/03/05	6465270	AQUATECH INC.	5 320.18
P2400106	2024/03/05	6505505	ROBITAILLE ÉQUIPEMENT INC.	9 464.74
P2400107	2024/03/05	6612166	WEBLEX DESIGN INC.	4 241.77
P2400108	2024/03/05	6670284	MOISAN PGE INC.	620.87
P2400109	2024/03/05	6706523	IMPACT ALARME INC.	1 546.43
P2400110	2024/03/05	8317000	LOCATION PRINCE INC.	1 006.03
P2400111	2024/03/05	8338660	SERRURIER RIVE-SUD INC.	1 501.74
P2400112	2024/03/05	8371428	FEUX D'ARTIFICES DU QUÉBEC	574.88
P2400113	2024/03/05	8377030	PRODUITS NOVACO	230.41
P2400114	2024/03/05	8497393	SADC AGIR DEVELOPPEMENT DE	1 613.00
P2400115	2024/03/05	8718151	TETRA TECH QI INC.	23 033.86
P2400116	2024/03/05	8832239	FQM Service Coopérative Solidarité CIM	136.54
P2400117	2024/03/05	8833703	OLIVIER GAGNE MINI-MOTEUR INC	53.12
P2400118	2024/03/05	8854411	AVANTIS COOPÉRATIVE	944.02
P2400119	2024/03/05	8854918	TURGEON SOLUTION AFFICHAGE INC.	4 127.60
P2400120	2024/03/05	8859195	MUNICIPALITÉ DE HONFLEUR	249.85
P2400121	2024/03/05	8873489	PLOMBERIE PHILIPPE GAGNON INC.	1 324.14
P2400122	2024/03/05	8876116	MUNICIPALITE DE SAINT-GERVAIS	1 101.72
P2400123	2024/03/05	9771220	EUROFINS ENVIRONEX	2 892.79
P2400124	2024/03/05	9859854	MORIN CLAUDE	45.00
P2400125	2024/03/05	9993153	GESTION PJM INC	8 316.67

CPGR_REGISTRE

Année 2024 Fonds 1 Banque 54-112-10 Période 3

N° chèque	Date chèque	N° Fourn.	Nom	Montant
Total				342 297.13
Nombre de chèques émis	51			
Grand total				342 297.13
Nombre de chèques émis	51			

Année 2024 Fonds 1 Banque 54-112-10 Période 3

N° chèque	Date chèque	N° Fourn.	Nom	Montant
P2400126	2024/03/05	6	MRC BELLECHASSE	7 092.25
P2400127	2024/03/05	2520	SEAO-CONSTRUCTO	31.27
P2400128	2024/03/05	4494349	SUMACOM INC.	1 714.45
P2400129	2024/03/05	5646225	WURTH CANADA LIMITED	314.79
Total				9 152.76
Nombre de chèques émis	4			
Grand total				9 152.76
Nombre de chèques émis	4			



À la recherche d'une solution pour
promouvoir vos services !

Il nous reste de la place sur notre page des
annonceurs

Publicité dans le journal municipal
Format carte d'affaires : mensuel (30\$)
Format 1/4 page : mensuel (50\$)

Pour plus d'informations, contactez la Municipalité
de Saint-Raphael au
info@saint-raphael.ca ou 418 243-2853

Nouveau à
Saint-Raphaël !

- Soins Faciaux avec cosmétiques Bio-Certifiées " PHYT's"
- Traitements Électrolyse
- Épilation à la cire
- Soins professionnels

Horaire flexible, sur Rendez-vous seulement

Douceur faciale
Marlène Gignac
479 route 281, Saint-Raphaël
1-819-692-7793
marlene-g15@hotmail.com

MERCI À NOS ANNONCEURS

Clinique de Masso-Kiné thérapeute

Chez Donalda

France Roy
Masso-Kiné thérapeute
3, Avenue Beaudry, St-Raphaël

418 705-4212
Sur rendez-vous seulement
Reçu disponible



Salon de toilettage

Laurette Gosselin

32 rue Turgeon
Armagh, QC
G0R 1A0

(418) 563-0328

**CONSTRUCTION-
RÉNOVATION
C.D.T. INC.**

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
418 243-2422
Cell. : 418 805-5835

construction-cdt@outlook.com

construction-renovationcdt.com

367, Boulevard St-Pierre
St-Raphaël QC G0R 4C0

R.B.Q. : 5671-9586-01

- TOITURE • PORTES ET FENÊTRES
- PATIO • CABANON • MAISON NEUVE
- FINITION INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE

ÉTUDES ET PLANS
POUR
INSTALLATION SEPTIQUE ET PUIITS

**EBP
ECOSOL**

C.P. 620
Saint-Michel-de-Bellechasse, QC
G0R 3S0

Services-conseils en
traitement des eaux
usées et captage des
eaux souterraines

Tél. : 418 884.1808
Numéro sans frais : 1 (877) 274.1536
info@ebpecosol.ca

CRÉDIT D'IMPÔT DISPONIBLE

Nouveaux services

Massothérapie & esthétique MLD

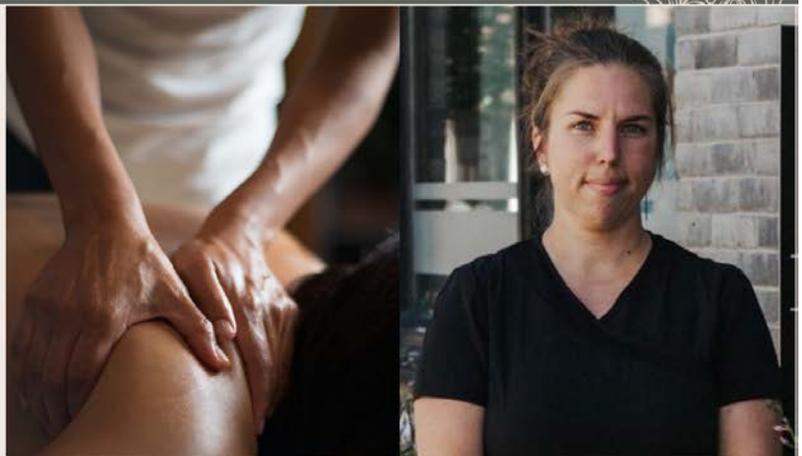
Diplômée depuis 2007
Reçu d'assurance disponible !
Situé à l'édifice communautaire de Saint-Raphaël,
au 359 boulevard Saint-Pierre

Services offerts

Massage

- Détente
- Thérapeutique
- Femmes enceintes
- Esthétique
- Soin du visage & corporel
- Épilation au sucre
- Pédicure

Pour prendre rendez-vous : 418-508-4758



Mars 2024



Badminton

Libre sous réservation à la municipalité. 19h à 21h



Viactive

13h30, centre communautaire



Bibliothèque

Mardi et mercredi 18h30 à 19h30
88, rue du Foyer



Danse enfantine

18h à 18h45



Danse country

Débutant de 19h à 20h
Intermédiaire de 20h à 21h



EcoCentre

Samedi 8h00 à 12h00



Pickleball

Lundi 9h à 11h
Vendredi 9h à 11h



Dard

Vendredi 19h

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
					1	2 9h à 16h Bazar vide maison 9h Atelier gérer l'énergie de son chien
3 10h30 Heure du conte 13h à 16h Glissades au button 	4 13h Atelier de biscuits au chalet 	5 Séance du conseil 19h30 10h Heure du conte 	6 14h raquette au chalet 17h30 atelier bombe de bain au centre 18h Sports variés au gymnase pour les ados 	7 13h à 16h Glissade au Button 18h30 atelier de Gumboots au centre 	8 13h30 Jeux gonflables au gymnase 19h Soirée patins à roulettes 	9 13h Glissade au Button 19h Soirée Country danse et chansonnier
10 	11 	12 	13 18h Sports variés au gymnase pour les ados 	14 18h30 Tournoi de Joffre Diner de la Saint-Valentin	15 19h Soirée Country MG - Danse 	16 9h Jeu entre chiens 6 mois et moins
17 	18 	19 	20 18h Sports variés au gymnase pour les ados 	21 	22 	23
24 Souper dansant 	25 	26 13h Formation rôle relationnel des Bénévoles 	27 18h Sports variés au gymnase pour les ados 	28 18h30 Tournoi de Joffre 	29 	30 9h Jeu entre chiens 6 mois et plus
31 						